

Public visé par la formation

Personnel qui effectue des interventions d'entretien et de dépannage d'ordre électrique sur des installations Basse Tension. Tout électricien chargé d'assurer des consignations sur des ouvrages électriques en BT.

Pré-requis

Avoir, dans le domaine de tension considéré sur les ouvrages ou les installations électriques, des compétences en électricité, et notamment : différencier les grandeurs électriques, telles que courant, tension, résistance, puissance, alternatif et continu ; identifier les dispositifs de protection contre les contacts directs et indirects ; les équipements électriques dans leur ENVIRONNEMENT et lire un schéma électrique et reconnaître les MATERIELS à partir de leurs symboles.

Aptitude au poste de travail sans contre-indication du médecin du travail.

Objectifs de la formation

Réaliser en sécurité des travaux et des interventions sur des installations électriques.

Moyens et méthodes pédagogiques

Formation en présentielle.

Alternance d'exposés théoriques et de mises en situation pratiques en salle, suivis d'une séance de travaux pratiques.

Évaluation de la formation / Sanction de la formation

Évaluation théorique sous forme d'un QCM et évaluation des savoir-faire à l'aide d'une ou plusieurs situations de travail ou d'intervention.

Remise d'une attestation de formation, avec un avis nominatif et individuel sur les symboles d'habilitation recommandés ainsi qu'un titre d'habilitation pré-rempli.

Durée de la formation, modalités d'organisation, tarifs, contact

Durée : 21 heures

Horaires : 08h30 - 12h00 / 13h00 - 16h30

Lieux : IFTS Nice*, sites de l'entreprise, la Mairie...

** Nos locaux et nos services sont accessibles aux personnes en situation de handicap sous réserve d'un avis médical favorable*

Dates : interentreprises : voir calendrier annuel
intra : à définir

Groupe de 3 à 10 personnes

Formateurs principaux : Formateurs spécialisés en Habilitations Electriques .

Tarifs : 520 € * / stagiaire

** Plusieurs niveaux et sessions intra: nous consulter*

Contact : 04 92 12 01 06 - iftsformation@wanadoo.fr

CONTENUS DE LA FORMATION*

TRONC COMMUN TC2

- ▶ Énoncer les effets du courant électrique sur le corps humain (mécanismes d'électrisation, d'électrocution et de brûlures, etc.).
- ▶ Donner les noms et les limites des différents DOMAINES DE TENSION.
- ▶ Décrire le principe d'une HABILITATION.
- ▶ Donner la définition des symboles d'HABILITATION.
- ▶ Préciser les rôles de chacun.
- ▶ Donner les principes généraux de la prévention à appliquer au cours d'une OPERATION électrique (analyse des risques, consignation, EPC, EPI, etc.).
- ▶ Décrire les séquences de la mise en sécurité d'un circuit (CONSIGNATION, MISE HORS TENSION, MISE HORS DE PORTEE) et préciser le déroulement des OPERATIONS de VERIFICATION D'ABSENCE DE TENSION (VAT).
- ▶ Citer les équipements de protection collective et leur fonction. (barrière, écran, banderole, etc.).
- ▶ Citer les moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation. - identifier, vérifier et utiliser les EPI appropriés.
- ▶ Énoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'ENVIRONNEMENT.
- ▶ Décrire la conduite à tenir en cas d'accident corporel conformément à l'Article 13.
- ▶ Décrire la conduite à tenir en cas d'incendie dans un ENVIRONNEMENT électrique conformément à l'Article 13.
- ▶ Appliquer les procédures et consignes en cas d'accident corporel ou d'incendie dans un ENVIRONNEMENT électrique.

* Contenus détaillés sur demande

PREPARATION A L'HABILITATION ELECTRIQUE

FORMATION INITIALE :

B1/B1V/B2/B2V/B2V Essai/BR/BC (suite)

MODULE EXECUTANT ET CHARGE DE TRAVAUX HORS TENSION EN BASSE TENSION (B1, B2, B1V, B2V, B2V Essai) :

- ▶ Enoncer les effets du courant électrique sur le corps humain (mécanismes d'électrisation, d'électrocution et de brûlures, etc.).
- ▶ Préciser le rôle du CHARGE DE CONSIGNATION et du CHARGE D'EXPLOITATION ELECTRIQUE.
- ▶ Pour les EXECUTANTS :
 - Respecter les instructions données par le CHARGE DE TRAVAUX ;
 - Rendre compte de son activité.
- ▶ Pour les CHARGES DE TRAVAUX :
 - Identifier le CHARGE D'EXPLOITATION ELECTRIQUE et échanger les informations nécessaires ;
 - Respecter les instructions données par le CHARGE D'EXPLOITATION ELECTRIQUE ou par le CHARGE DE CONSIGNATION ;
 - Rendre compte de son activité.
- ▶ Identifier les différents niveaux d'HABILITATION et leurs limites susceptibles d'être rencontrées dans le cadre des TRAVAUX HORS TENSION avec ou sans présence de pièces nues sous tension (symboles, rôles de chacun, etc.).
- ▶ Enoncer les prescriptions d'exécution des TRAVAUX.
- ▶ Enoncer les fonctions des MATERIELS électriques BT et TBT.
- ▶ Nommer les documents applicables dans le cadre des TRAVAUX HORS TENSION (ATTESTATION DE CONSIGNATION, AVIS DE FIN DE TRAVAIL) ainsi que les autres documents associés (AUTORISATION DE TRAVAIL, INSTRUCTION DE SECURITE, etc.).
- ▶ Rédiger les documents applicables dans le cadre des TRAVAUX (pour les CHARGES DE TRAVAUX).

MODULE INTERVENTIONS BT GÉNÉRALES (BR)

- ▶ Citer les différentes INTERVENTIONS BT D'ENTRETIEN ET DE DEPANNAGE et les INTERVENTIONS BT DE REMPLACEMENT ET DE RACCORDEMENT et les limites respectives de leur domaine.
- ▶ Enoncer les fonctions des MATERIELS électriques BT et TBT.
- ▶ Nommer les informations et documents à échanger ou transmettre au CHARGE D'EXPLOITATION ELECTRIQUE.
- ▶ Enoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés spécifiques aux INTERVENTIONS BT.
- ▶ Nommer les documents applicables dans le cadre des INTERVENTIONS BT (autorisation d'accès, INSTRUCTION DE SECURITE, etc.).
- ▶ Lister les mesures de prévention à observer lors d'une INTERVENTION BT.
- ▶ Décrire les opérations de CONSIGNATION et les documents associés. - Réaliser les opérations de CONSIGNATION.

MODULE CONSIGNATION EN BASSE TENSION (BC)

- ▶ Enoncer les fonctions des MATERIELS électriques BT et TBT.
- ▶ Nommer les informations et documents à échanger ou transmettre au CHARGE D'EXPLOITATION ELECTRIQUE et au CHARGE DE TRAVAUX.
- ▶ Décrire les opérations de CONSIGNATION.

ENSEIGNEMENTS PRATIQUES : Réalisés soit dans l'environnement des stagiaires (en intra) soit sur des installations pédagogiques.

SYNTHÈSE - QUESTIONS DIVERSES

EVALUATION DES CONNAISSANCES THÉORIQUE ET PRATIQUE